

**MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINT-PAUL  
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**Le, 9 novembre 2009**

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 novembre 2009, au lieu et à l'heure habituels des sessions.

Sont présents les conseillères et conseillers suivants :

Gaétane Meilleur	Suzanne Turpin
Denise Langlois	France Perron
Michel Thibeault	Gabrielle Audet

La directrice générale Suzanne Raymond est présente.

Le maire Claude Ménard procède à l'ouverture de la session il est 19 :30h.

Les membres du Conseil ont tous prêté serment et déposé leur déclaration d'intérêt.

**166-11-09 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Gabrielle Audet, appuyé par Gaétane Meilleur et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**167-11-09 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 17 SEPTEMBRE ET DU 8 OCTOBRE 2009**

Il est proposé par Gabrielle Audet, appuyé par Gaétane Meilleur et résolu à l'unanimité d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 14 septembre et des séances extraordinaires du 17 septembre et 8 octobre 2009.

**ADOPTÉE**

**ADMINISTRATION**

**168-11-09 NOMINATION DU MAIRE(SSE) SUPPLÉANT(E)**

Il est proposé par Gabrielle Audet, appuyé par Suzanne Turpin et résolu à l'unanimité de nommer la conseillère Gaétane Meilleur, mairesse suppléante pour une période de 8 mois (juin 2010)

**ADOPTÉE**

**169-11-09 FORMATION DES COMITÉS**

Il est proposé par Gabrielle Audet, appuyé par Gaétane Meilleur et résolu à l'unanimité de former les comités de la façon suivante :

Aqueduc et sécurité publique (incendie)	Gaétane Meilleur
Mesure d'urgence et bâtiment	Suzanne Turpin
Environnement et administration	Denise Langlois
Touriste, Hygiène du milieu, administration	France Perron
Transport routier et Courbe du village	Michel Thibeault
Loisirs et culture et urbanisme	Gabrielle Audet

Le maire et la directrice générale sont d'office membres de tous les comités.

**ADOPTÉE**

**170-11-09 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA RÉGIE INTER. DES DÉCHETS**

Il est proposé par Denise Langlois, appuyé par Gabrielle Audet et résolu à l'unanimité de nommer la conseillère France Perron représentante et la conseillère Suzanne Turpin substitut pour siéger sur le conseil d'administration de la Régie des déchets de la Lièvre pour et au nom de la municipalité de Lac-Saint-Paul.

**ADOPTÉE**

**171-11-09 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2010**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaire pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Suzanne Turpin, appuyé par Gabrielle Audet et résolu unanimement :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2010, qui se tendront le lundi et qui débiteront à 19 :30h :

- |              |                           |
|--------------|---------------------------|
| * 11 janvier | * 12 juillet              |
| * 8 février  | * 9 août                  |
| * 8 mars     | * 13 septembre            |
| * 12 avril   | * 12 octobre <b>Mardi</b> |
| * 10 mai     | * 8 novembre              |
| * 14 juin    | * 13 décembre             |

**ADOPTÉE**

**172-11-09 AUTORISATION AU MAIRE ET À LA DIRECTRICE POUR LE RENOUELEMENT DES CONTRATS AVEC LA CENTRALE D'APPELS (C.A.U.C.A)**

Il est proposé par Gabrielle Audet, appuyé par France Perron et résolu unanimement d'autoriser le maire et la directrice générale à signer le renouvellement de contrat et la convention incendie avec La Centrale d'Appels d'Urgence Chaudière-Appalaches (C.A.U.C.A) pour une période de 5 ans.

**FINANCES**

**173-11-09 ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES**

Il est proposé par France Perron, appuyé par Denise Langlois et résolu à l'unanimité d'adopter le registre des chèques portant les numéros C9000370 à C900426 totalisant 294 140.99 \$ pour le mois d'octobre 2009 les numéros C900427 à C900467 pour le mois de novembre totalisant 48 766.70\$ et le registre des chèques de paie pour le mois de septembre 2009 portant les numéros C900226 à C900268 totalisant 15 108.25 \$ et pour le mois d'octobre 2009 portant les numéros C900269 à C900300 totalisant 13 438.77 \$

**ADOPTÉE**

**174-11-09 DÉPÔT DES TAXES À RECEVOIR AU 9 NOVEMBRE 2009**

Il est proposé par Gabrielle Audet, appuyé par Gaétane Meilleur et résolu unanimement d'accepter pour dépôt la liste des taxes à recevoir en date du 9 novembre 2009 totalisant la somme de 50 906.93\$

**ADOPTÉE**

**175-11-09 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS**

Il est proposé par France Perron, appuyé par Suzanne Turpin et résolu unanimement d'accepter pour dépôt le rapport budgétaire comparatif en date du 9 novembre 2009.

**ADOPTÉE**

**176-11-09 DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2008**

Il est proposé par Gabrielle Audet, appuyé par Denise Langlois et résolu unanimement d'accepter pour dépôt les indicateurs de gestion 2008 qui ont été transmis au MAMROT conformément à la loi en date du 28-09-2009.

**ADOPTÉE**

**Avis de motion AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT DE LA TAXATION**

La conseillère Gaétane Meilleur donne avis de motion qu'à une séance subséquente le règlement # 223 sera adopté abrogeant le règlement # 217 et tous les règlements antérieurs imposant les taux de la taxe foncière générale, de la taxe des ordures ménagères, de la taxe d'eau pour les utilisateurs du réseau d'aqueduc.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**177-11-09 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AU SERVICE INCENDIE**

Il est proposé par Suzanne Turpin, appuyé par Gabrielle Audet et résolu à l'unanimité de nommer la conseillère Gaétane Meilleur représentante de la municipalité de Lac-Saint-Paul auprès de la municipalité de Ferme-Neuve dans le cadre de l'entente intermunicipale relative au service incendie.

**ADOPTÉE**

**TRANSPORT ROUTIER**

**178-11-09 APPROBATION DES DÉPENSES (CHEMIN DE LA PRESQU'ÎLE**

Lieux des travaux : Chemin de la Presqu'Île

Types de travaux admissibles : Déblai et rechargement de pierres concassées, drainage, pose de géotextile et ponceaux.

Coût total des travaux : 71 699.61\$ montant de la subvention : 18 000\$

Il est proposé par Gabrielle Audet, appuyé par Michel Thibeault et résolu unanimement que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin de la Presqu'Île pour un montant subventionné de 18 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**ADOPTÉE**

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**179-11-09 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA GESTION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU**

Il est proposé par Michel Thibeault, appuyé par Suzanne Turpin et résolu à l'unanimité de nommer la conseillère Gaétane Meilleur représentante de la municipalité de Lac-Saint-Paul dans le cadre de l'entente intermunicipale relative à la gestion de l'hygiène du milieu avec les municipalités de Lac-des-Écorces, Kiamika, Nomingue.

**ADOPTÉE**

**180-11-09 ABROGER LA RÉOLUTION 161-10-09 ET LA REMPLACER PAR L'ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DU PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME CONDITIONNEL À CE QUE LA MUNICIPALITÉ REÇOIVE LES SUBVENTIONS REQUISES**

Il est proposé par Gabrielle Audet, appuyé par Denise Langlois que la résolution 161-10-09 soit abrogée et qu'elle soit remplacée par la résolution suivante :

**ATTENDU QUE** la municipalité de Lac-Saint-Paul a procédé à l'ouverture de soumission en date du 16 juillet 2009 et la plus basse soumission au montant de 628 990.85\$ a été faite par Nordmec Construction inc.;

**ATTENDU QUE** cette soumission dépasse le budget prévu par la Municipalité pour l'exécution de son projet;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a rencontré l'Entrepreneur pour lui demander une modification de prix;

**ATTENDU QU'**en date du 6 octobre 2009 le soumissionnaire Nordmec Construction inc. a présenté une modification de prix sous la référence : #TL11170 au montant de 85 895.00\$ avant taxes;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Lac-Saint-Paul accepte les termes de cette modification à l'exclusion de l'item 6) Déshumidification au montant de 11 600.00\$ qui devra être fait par l'Entrepreneur;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Gabrielle Audet, appuyé par Denise Langlois et résolu à l'unanimité d'accorder à l'entrepreneur Nordmec Construction inc. le contrat pour l'exécution des travaux conformément à l'appel d'offres #TL11170 au montant de 628 990.85\$ moins la modification de prix au montant de 83 860.48\$, conditionnellement à ce que la municipalité de Lac-Saint-Paul obtienne les subventions nécessaires à la réalisation du projet et que l'entrepreneur Nordmec Construction inc. maintienne le prix de la soumission pour un délai de 6 mois.

**ADOPTÉE**

#### **LOISIRS ET CULTURE**

Rapport de la bibliothèque.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **LEVÉE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé la levée de la séance est donnée par Gaétane Meilleur il est 8:10 h.

Claude Ménard, maire

Suzanne Raymond, directrice générale